Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24570069500076

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS

POSTE COMPTABLE DE : SGC HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

Sommaire

l	ID: 057-245700095-20241210-G20241210_10_F1-
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Song Objet
	Sans Objet 18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	26
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	n (1) Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	ent (1) Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	31
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	e 34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

	_	EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 460 050,00	3 460 050,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 460 050,00	3 460 050,00			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 880 900,00	7 880 900,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
S	(2)	0,00	0,00			
.	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 880 900,00	7 880 900,00			
F	71	TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	11 340 950,00	11 340 950,00			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	953 320,00	0,00	1 118 054,00	1 118 054,00	1 118 054,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 832,00	0,00	318 496,00	318 496,00	318 496,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	1 450 152,00	0,00	1 490 050,00	1 490 050,00	1 490 050,00
66	Charges financières	270 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
67	Charges exceptionnelles	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 220 152,00	0,00	2 260 050,00	2 260 050,00	2 260 050,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	TOTAL	3 420 152,00	0,00	3 460 050,00	3 460 050,00	3 460 050,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 460 050,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 850 152,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7	Total des recettes de gestion des services	2 850 152,00	0,00	2 900 050,00	2 900 050,00	2 900 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	2 850 152,00	0,00	2 900 050,00	2 900 050,00	2 900 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	570 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	570 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
	TOTAL	3 420 152,00	0,00	3 460 050,00	3 460 050,00	3 460 050,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 460 050,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 640 000,00 D'INVESTISSEMENT (8)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)				
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 264 000,00	0,00	550 900,00	550 900,00	550 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	350 000,00	0,00	6 350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 644 000,00	0,00	6 900 900,00	6 900 900,00	6 900 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	2 024 000,00	0,00	7 280 900,00	7 280 900,00	7 280 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	570 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	610 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	TOTAL	2 634 000,00	0,00	7 880 900,00	7 880 900,00	7 880 900,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 880 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

			TIES D INVEST			1
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
	d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 394 000,00	0,00	640 900,00	640 900,00	640 900,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
l	incorporelles					
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	1 394 000,00	0,00	6 640 900,00	6 640 900,00	6 640 900,00
	d'équipement	,	·	•	•	, i
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	et réserves			,	,	,
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	1 394 000,00	0,00	6 640 900,00	6 640 900,00	6 640 900,00
021	Virement de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)	, ,		ŕ		

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMEN Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024 Publié le 1 200 000,00 040 Opérat° ordre transfert 1 200 000,00 1 200 000,00 entre sections (4) ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF 041 Opérations 40 000,00 40 000,00 10 000,00 patrimoniales (4) Total des recettes d'ordre 1 240 000,00 1 240 000,00 1 240 000,00 1 240 000,00 d'investissement **TOTAL** 2 634 000,00 0,00 7 880 900,00 7 880 900,00 7 880 900,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 880 900,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	640 000,00
--	------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMEN Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 118 054,00		1 118 054,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 496,00		318 496,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00		3 500,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	270 000,00 500 000,00	0,00 0.00	270 000,00 500 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 260 050,00	1 200 000,00	3 460 050,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
n-	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 460 050,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	560 000,00	560 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	380 000,00	0,00	380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	550 900,00	40 000,00	590 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 350 000,00	0,00	6 350 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 280 900,00	600 000,00	7 880 900,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 880 900,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le ID : 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 900 000,00		2 900 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00		50,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	560 000,00	560 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 900 050,00	560 000,00	3 460 050,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 460 050,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	640 900,00	0,00	640 900,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	40 000,00	40 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 200 000,00	1 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		6 640 900,00	1 240 000,00	7 880 900,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 880 900,00

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Channes à acceptàne mánáral (F) (C)	052 200 00	4.440.054.00	4 440 054 00
011 604	Charges à caractère général (5) (6) Achats d'études, prestations de services	953 320,00 200 000,00	1 118 054,00 380 000,00	1 118 054,00 380 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	361 000,00	300 000,00	300 000,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	90 000,00	90 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	49 500,00	55 500,00	55 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	400,00	400,00
6066	Carburants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
611	Sous-traitance générale	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	400,00	400,00	400,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	14 000,00	14 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 500,00	17 500,00	17 500,00
6156	Maintenance	50 000,00	87 000,00	87 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	58 334,00	58 334,00
618	Divers	11 000,00	4 500,00	4 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	52 900,00	52 900,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 300,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 200,00	3 800,00	3 800,00
63512	Taxes foncières	220,00	220,00	220,00
6378	Autres taxes et redevances	3 700,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 832,00	318 496,00	318 496,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	445 832,00	318 496,00	318 496,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	3 500,00	3 500,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	1 450 152,00	1 490 050,00	1 490 050,00
66	Charges financières (b) (8)	270 000,00	270 000,00	270 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	267 000,00	270 000,00	270 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	2 220 152,00	2 260 050,00	2 260 050,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6811	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Det. amort. Immos incorp. et corporelles DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
-	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	3 420 152,00	3 460 050,00	3 460 050,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
"	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 460 050,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice 47 213,52 - Montant des ICNE de l'exercice N-1 48 881,47

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT

= Différence ICNE N - ICNE N-1

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 850 152,00	2 900 000,00	2 900 000,00
70128	Autres taxes et redevances	200 152,00	150 000,00	150 000,00
704	Travaux	220 000,00	380 000,00	380 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 400 000,00	2 370 000,00	2 370 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	30 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50,00	50,00
7588	Autres	0,00	50,00	50,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	2 850 152,00	2 900 050,00	2 900 050,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 850 152,00	2 900 050,00	2 900 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	570 000,00	560 000,00	560 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	570 000,00	560 000,00	560 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	570 000,00	560 000,00	560 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 420 152,00	3 460 050,00	3 460 050,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 460 050,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID: 057-245700695-2024121 0-C20241210_10_FI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000.00	0.00	0.00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 264 000,00	550 900,00	550 900,00
2111	Terrains nus	8 000,00	8 000,000	8 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	73 500,00	122 000,00	122 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	612 000,00	230 000,00	230 000,00
21562	Service d'assainissement	435 500,00	180 500,00	180 500,00
2182	Matériel de transport	130 000,00	4 000,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	6 400,00	6 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 644 000,00	6 900 900,00	6 900 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1641	Emprunts en euros	360 000,00	360 000,00	360 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	380 000,00	380 000,00	380 000,00
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 024 000,00	7 280 900,00	7 280 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	570 000,00	560 000,00	560 000,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur	570 000,00	560 000,00	560 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	60 000.00	278 800,00	278 800,00
139118	Sub. équipt opte résult. Autres	0.00	3 600,00	3 600,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	510 000.00	233 000.00	233 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	14 000,00	14 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	0,00	500,00	500,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	30 100,00	30 100,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	610 000,00	600 000,00	600 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 634 000,00	7 880 900,00	7 880 900,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 880 900,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte \ uniquement \ sur \ les \ propositions \ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE ID: 057-245700695-2024121 0-C20241210_10_FI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 394 000,00	640 900,00	640 900,00
1641	Emprunts en euros	1 394 000,00	640 900,00	640 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 394 000,00	6 640 900,00	6 640 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 394 000,00	6 640 900,00	6 640 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28031	Frais d'études	2 800,00	2 400,00	2 400,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 200,00	2 200,00	2 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 100,00	1 100,00
28135	Installations générales, agencements,	3 900,00	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 018 900,00	1 013 900,00	1 013 900,00
28155	Outillage industriel	2 600,00	200,00	200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	53 900,00	67 100,00	67 100,00
28173	Constructions (mise à disposition)	44 000,00	44 000,00	44 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	50 000,00	49 200,00	49 200,00
28182	Matériel de transport	11 300,00	11 300,00	11 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 200,00	500,00	500,00
28184	Mobilier	1 000,00	300,00	300,00
28188	Autres	4 000,00	1 900,00	1 900,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 634 000,00	7 880 900,00	7 880 900,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 880 900,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMEN	, · ·
	Reçu en préfecture le 18/12/2024
III – VOTE DU BUDGET	Publié le
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 526 014,47									
1641 Emprunts en euros (total)					10 526 014,47									
00050013202	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/10/2017	2017-12-15	28/02/2018	2 900 000,00	F		1,500	1,500	EURO	Т	X Autres	0	A-1
5073553	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015	2015-12-15	01/04/2017	4 637 000,00	V		1,750	1,750	EURO	Т	X Autres	0	A-1
7083688	CAISSE D EPARGNE LORRAINE	25/05/2008	2008-05-25	25/05/2008	1 300 000,00	F		4,560	4,560	EURO	Т	X Autres	0	A-1
86470015123	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	05/02/2013	2013-02-05	05/02/2013	500 000,00	F		4,470	4,470	EURO	Т	X Autres	0	A-1
9318585	CAISSE D EPARGNE LORRAINE	25/11/2013	2013-11-25	25/11/2013	1 000 000,00	V		3,200	3,200	EURO	Т	X Autres	0	A-1
HK20299002	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	01/01/2022	2022-07-01	31/01/2022	189 014,47	F		4,900	4,900	EURO	Т	X Autres	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements					0,00									
reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de					196 000,00									
conditions particulières (Total)														
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					196 000,00									
12541	AGENCE DE L EAU RHIN MEUSE	31/12/2016	2016-12-31	01/02/2018	95 600,00	F		0,000	0,000	EURO	А	С	N	A-1

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

											, ,			
		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												225
			Date					Taux	initial	ļ	ID: 057-245	700695-2024	11210-C2024	1210_10_F
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
12542	AGENCE DE L EAU RHIN MEUSE	27/04/2017	2017-04-27	01/02/2019	100 400,00	F		0,000	0,000	EURO	А	С	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 722 014,47									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- $(6)\ Indiquer\ la\ p\'eriodicit\'e\ des\ remboursements: A: annuelle\ ;\ M: mensuelle\ ,\ B: bimestrielle\ ,\ S: semestrielle\ ,\ T: trimestrielle\ ,\ X\ autre.$
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

1V A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON I AN IVATOR			s et dettes au 01/01		, ,			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 446 112,97					350 278,93	245 566,38	0,00	47 213,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 446 112,97					350 278,93	245 566,38	0,00	47 213,52
00050013202 5073553	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	2 194 166,22 4 019 553,26	18,00 32,25	F V		1,500 4,000	107 008,59 63 234,70	32 312,45 157 498,18	0,00 0,00	2 695,91 38 983,21
7083688	N	0,00	A-1	298 764,03	3,25	F		4,560	87 284,18	12 145,18	0,00	964,35
86470015123	N	0,00	A-1	254 061,43	8,00	F		10,470	27 041,38	10 907,46	0,00	1 578,55
9318585	N N	0,00	A-1	529 058,69	9,00 8,75	V F		4,950	51 573,10	25 585,29	0,00	2 416,08
HK20299002 1643 Emprunts en devises (total)	IN	0,00	A-1	150 509,34	6,75			4,900	14 136,98	7 117,82 0,00	0,00	575,42 0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		68 840,00					19 600,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		68 840,00					19 600,00	0,00	0,00	0,00
12541	N	0,00	A-1	28 680,00	3,00	F		0,000	9 560,00	0,00	0,00	0,00
12542	N	0,00	A-1	40 160,00	4,00	F		0,000	10 040,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Recu en préfecture le 18/12/2024

											Treça en prefectare le 10/12/2024			
					E	mprunt	s et dettes au 01/01	/N			Publié le			
							Taux d'intérêt		Annuité	ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10			FI-BF	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	ı -	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		7 514 952,97					369 878,93		245 566,38	0,00	47 213,52	Ī

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00	3					0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	7 514 952,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03/03/2020
CGCT): 2000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	03/03/2020
L	Voitures	5	03/03/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	03/03/2020
L	Mobilier	10	03/03/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	03/03/2020
L	Matériel informatique	5	03/03/2020
L	Matériel classiques	10	03/03/2020
L	Coffre-fort	30	03/03/2020
L	Installations et appareils de chauffage	20	03/03/2020
L	Appareil de levage-ascenseurs	30	03/03/2020
L	Appareils de laboratoire	10	03/03/2020
L	Equipements de garages et ateliers	15	03/03/2020
L	Equipements des cuisines	15	03/03/2020
L	Equipements sportifs	15	03/03/2020
L	Installations de voirie	30	03/03/2020
L	Plantations	20	03/03/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	03/03/2020
L	Terrain de gisements	30	03/03/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	03/03/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiment	20	03/03/2020
L	Biens de faible valeur	1	03/03/2020
L	Biens immobiliers relatifs à l'assainissement	50	03/03/2020
L	Immeubles productifs de revenus	30	03/03/2020
L	Sub équipement biens mobiliers, matériel, études	5	03/03/2020
L	Sub équipement biens immobiliers ou installations	15	03/03/2020
L	Sub équipement projets infrastructure intérêt général	30	03/03/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

A3.1

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

	· LIAI DE	<u> </u>	3 LI DL3 DL			
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00
PFAC (litiges et contentieux)	0,00	09/04/2024	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00
Dépréciations (2)	0,00		39 960,66	39 960,66	0,00	39 960,66
Actifs circulants	0,00	09/04/2024	39 960,66	39 960,66	0,00	39 960,66
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		42 560,66	42 560,66	0,00	42 560,66

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMEN	Envoyé en préfecture le 18/12	2/2024	
	Reçu en préfecture le 18/12/2	2024	
IV – ANNEXES	Publié le	IV.	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-2024121	0-C20241210_10_F	I-BF
ETALEMENT DES PROVISIONS		A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

	Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024	
IV – ANNEXES	Publié le	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF A4.1	_

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	940 000,00	940 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 200 000,00	1 200 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	260 000,00	260 000,00

 $^{(1) \ \}textit{Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique}$

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

IV - ANNEXES

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

<u>A4.2</u>

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	940 000,00	940 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	380 000,00	380 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	360 000,00	360 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	20 000,00	20 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		560 000,00	560 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	560 000,00	560 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le IV - ANNEXES

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 200 000,00	III 1 200 000,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 200 000,00	1 200 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 400,00	2 400,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 200,00	2 200,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 200,00	1 200,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 100,00	1 100,00
28135	Installations générales, agencements,	3 700,00	3 700,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 013 900,00	1 013 900,00
28155	Outillage industriel	200,00	200,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	67 100,00	67 100,00
28173	Constructions (mise à disposition)	44 000,00	44 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	49 200,00	49 200,00
28182	Matériel de transport	11 300,00	11 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00
28184	Mobilier	300,00	300,00
28188	Autres	1 900,00	1 900,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	mobilis pro d'amorti	ée de ation et ofil ssement orunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua- riel (5)	à la date lu budget Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riei (3)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	615 445,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	615 445,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 900 050,00

|--|

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		S POURVUS SUR SETAIRES EN ET	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024 Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210 10 FI-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	IUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL: Police. POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale. 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

<u>IV – ANNEXES</u>

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Technicien principal 1ère classe	В	1	43 513,62
Technicien principal de 2ème classe	В	1	20 650,22
Agent de maîtrise	С	1	32 415,06
Agent de maîtrise principal	С	2	75 650,98
Adjoint technique	С	5	146 265,61
TOTAL GENERAL	ВС	10	318 495,49

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

CCCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CCCE BUDGET ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

V- ARRETE ET SIGNATURES **ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 51 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES:

Pour : 46 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 13/11/2024

Présenté par Michel PAQUET, Président de la CCCE, A Cattenom, le 10/12/2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire A Cattenom le 10/12/2024 Les membres du Conseil Communautaire.



Certifié exécutoire par Michel PAQUET, Président de la CCCE, compte tenu de la transmission en préfecture le et de la publication le

A Cattenom, le 18/12/2024



BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT

Publié le LECTIF 2025

ID: 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

NOMS DES CONSEILLERS	EMARGEMENT ,	NOMS DES CONSEILLERS	EMARGEMENT
GONAND Eric		MICHEL Thierry	procuration
NOUSSE Denis	procuration	DUTTA GUPTA Marie- Marthe	promation
GAILLOT Philippe	Chil	REDINGE Alain	
KREMER Guy	flat	LAGARDE Marie-Pierre	Jajus
GROSSE Maryse	Noce	THILL Marie-Josée	
SCHMITT Michel	1	BALCERZAK Roland	30.
ALESCH Bertrand	Abor	CONTRERAS Céline	Courtent
ZENNER Bernard	ZH	ROBINET David	
ACKER Christine		GALLINA Nadine	200
GROULT Hervé		HEIL Régis	
NENNIG Mauricette	Mille	JACQUEMOT Emmanuelle	
DORCHY Bernard	BY	PATAT Hervé	
FADI Hassan	win	KRIEGER Marie-Odile	I will
LICHT Yves		PARPETTE Jerry	Stort
HERGAT Michel	R	DEROCHE Evelyne	Sole
FEUVRIER Alieth	Abste.	PAQUET Christopher	
MATHIEU Bertrand	M	VEIDIG Patricia	Midly

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le<u>CTIF 2025</u> ID : 057-245700695-20241210-C20241210_10_FI-BF

BUDGET PRIMITIF SERVICE ASSAINISSEMENT

OLIGER Yannick	1	LORENTZ Maurice	
BAUR Denis	Bau	CARDET Valérie	
LANGMAR Déborah	Abste	RECH Serge	Jeli
ZIROVNIK Rachel	NJ-C	BERNARD Karine	Amanation
GHAMO Joseph	Halim	KOHLER Christine	- balle
BAUER Joseph	lugar		
KORMANN Olivier	7		
MAZZOLINI Christelle	procention	-kg/	
STEINMETZ Benoit	procuation		
DA COSTA Brigitte	(6/2/03/V		
IMMER Joël	procuation		